

L'impôt libérateur au service de l'opacité et de l'inéquité fiscale

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 1894

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

allusion à l'évolution chaotique de celui des céréales, du lait ou autres produits agricoles (DP 1873¹¹). Mais les paysans sauront rapidement le mettre au parfum. Bien qu'étroitement ciblées, les préoccupations de J. Schneider-Amman sont légitimes. Le marché des matières premières minérales ne soulève pas les passions, comme celui du pétrole. Mais les mêmes causes entraînent les mêmes effets. La vigoureuse croissance de la Chine, de l'Inde et autres pays émergents gonfle la demande. L'offre ne suit pas et les ressources s'épuisent.

L'Union européenne vient de publier un rapport¹² sur les matières premières. Cette étude soulève le danger de la raréfaction d'une vingtaine de minéraux dont certains sont

indispensables au développement des nouvelles technologies. Le risque de pénurie est le plus grand pour les «*terres rares*»¹³ nécessaires à la fabrication des ampoules à basse consommation ou des batteries pour voitures électriques. Le monde industriel pourrait également manquer de toute une série de métaux, notamment le niobium, nécessaires à la transformation de l'acier.

L'approvisionnement pourrait faire défaut par épuisement des gisements mais aussi par la centralisation des lieux d'extraction. Pour exemple, l'Union européenne importe de Chine 90% des «*terres rares*»¹⁴ nécessaires à son industrie. La même dépendance massive existe pour le niobium extrait

quasi exclusivement des gisements du Brésil.

Un commerce aussi délicat et lourd de menaces ne peut être confié sans autre à la main invisible du marché. L'Allemagne a créé une Agence des matières premières pour assurer le dialogue avec ses entreprises industrielles. L'Union européenne met en consultation auprès de ses membres une stratégie communautaire. Mais le problème ne peut être réglé qu'au niveau mondial, à l'OMC. La politique de Johan Schneider-Amman pour réglementer le commerce des matières premières est toute tracée. S'accrocher à l'UE pour défendre les intérêts suisses dans la vaste négociation planétaire qui s'ouvrira tôt ou tard.

L'impôt libérateur au service de l'opacité et de l'inégalité fiscale

Jean-Daniel Delley • 20 décembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/16286>

Plus encore que l'UE, ce sont les pays du Sud qui auraient intérêt à la fiscalisation de revenus qui aujourd'hui s'échappent en Suisse

La Suisse négocie un impôt libérateur avec certains de ses voisins afin d'échapper à l'échange automatique d'informations préconisé par l'Union européenne (DP 1887⁴). Dans sa dernière livraison, *Global+*, la publication trimestrielle d'*Alliance Sud*⁵, dénonce ce qui n'est qu'un subterfuge pour maintenir

l'opacité des transferts financiers vers notre pays.

L'impôt libérateur est injuste car il soustrait les hauts revenus à l'imposition progressive. Le taux de 25% évoqué dans le cadre des négociations avec l'Allemagne ne doit pas faire illusion. En effet, les sommes ainsi taxées en Suisse ne seraient plus incluses dans le revenu sur la base duquel leurs détenteurs sont imposés dans leur pays de résidence. Ces derniers échapperaient ainsi à la progressivité de l'impôt.

Par ailleurs l'impôt libérateur ne

frappe que les revenus de la fortune. Transférer des revenus en Suisse reviendrait donc à les transformer en fortune et à ne payer qu'un impôt sur les intérêts produits par cette fortune. Une très bonne affaire pour les intéressés, pas pour le fisc de leur pays de résidence.

Si la Suisse s'est déclarée prête à adopter cette solution dans ses rapports avec les pays en développement, il ne semble pas qu'elle ait entrepris d'informer activement leurs gouvernements. C'est pourquoi Alliance Sud envisage de contacter les

représentations diplomatiques et les organisations non gouvernementales de divers pays du Sud pour les rendre attentives à cette possibilité.

Tout comme les pays industriels, les pays pauvres amélioreraient substantiellement leurs recettes fiscales grâce à l'échange

automatique d'informations (Berne devrait bien sûr s'abstenir de traiter avec des régimes dictatoriaux et prévoir la suspension de la communication d'informations en cas de non respect des droits fondamentaux). Cette transparence ne violerait en rien

la sphère privée des contribuables. Elle créerait tout simplement les conditions nécessaires à l'équité fiscale – à chacun de contribuer selon ses capacités financières -, un principe que l'impôt libérateur permettra de bafouer en toute impunité.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1894#>
2. http://www.svp.ch/g3.cms/s_page/79910/s_name/communiquedespresse/news_newsContractor_display_type/detail/news_id/2316/news_newsContractor_year/2010
3. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a161.html>
4. <http://www.domainepublic.ch/articles/15783>
5. <http://www.alliancesud.ch/fr>
6. http://www.udc.ch/g3.cms/s_page/79910/s_name/communiquedespresse/news_newsContractor_display_type/detail/news_id/2316/news_newsContractor_year/2010
7. <http://www.laviedesidees.fr/Le-principe-de-majorite-nature-et.html>
8. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a5.html>
9. <http://www.lavieeconomique.ch/fr/editions/201011/Editorial.html>
10. <http://www.swissmem.ch/fr/manifestations-seminaires/impressions-de-la-journee-de-lindustrie-swissmem-2010.html>
11. <http://www.domainepublic.ch/articles/14004>
12. <http://www.eco-info.org/spip.php?article197>
13. <http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/konjunktur/Chinas-skrupellose-Jagd-auf-die-Seltenen-Erden-/story/17990568>
14. <http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Japan-braucht-seltene-Erden-aber-nur-China-hat-sie/story/15217408>
15. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e53da976-03dc-11e0-b43c-ac4ff0b5bf35/La_politique_ne_se_fait_pas_que_dans_la_t%C3%Aate
16. http://www.nzz.ch/nachrichten/startseite/riskantes_spiel_1.8633759.html
17. <http://www.parlament.ch/f/dokumentation/berichte/berichte-aufsichtskommissionen/geschaefspruefungskommission-gpk/berichte-2010/Documents/bericht-gpk-s-schweiz-libyen-2010-12-03-f.pdf>
18. <http://www.domainepublic.ch/articles/14086>